

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 29 (1956-1957)

Heft: 4

Buchbesprechung: Bücherbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Règlement — Registre — Décision

Art. 15. — «La Commission de conciliation élaboré son propre règlement et conserve un registre de ses décisions. Dans les cas qui lui sont soumis, elle tranche d'une manière analogue à ses décisions antérieures; à défaut de précédent, elle se conforme à l'usage en vigueur dans d'autres professions» (XVII). Voir art. 7 et 10.

Rapport

Art. 16. — La Commission établit avant la fin de décembre de chaque année un rapport d'exercice. Elle y inclut ses propositions.

Ce rapport est adressé au président du Conseil professionnel et communiqué à titre documentaire aux présidents des deux associations AVDIP et APPEP.

Ressources et frais

Art. 17. — Il n'est prévu ni émoluments, ni honoraires. Toutefois les frais de la Commission et de ses membres découlant d'une infraction au contrat collectif peuvent être mis partiellement ou entièrement à la charge de la partie qui a provoqué ou compliqué l'affaire de façon téméraire.

Pour le reste, une note de frais sera présentée au Conseil professionnel, avec un préavis pour aider à une juste répartition de ces charges entre les deux associations signataires du contrat.

Modifications

Art. 18. — Le présent règlement peut être modifié en tout temps par la Commission de conciliation à la condition que cet objet de l'ordre du jour ait été annoncé par les convocations. Les décisions relèvent de l'art. 10.

Sont réservées les prescriptions du contrat et les prescriptions fédérales et cantonales, ainsi que les questions relevant de la compétence du Conseil professionnel.

Le présent règlement, adopté par la Commission de conciliation le 9 décembre 1955, entre immédiatement en vigueur.

Le Président:

M. L.Johannot

La Secrétaire:

Mlle A. Meyer

*

BÜCHERBESPRECHUNG

Billige Lektüre für Ferienlager!

Das Pestalozzi-Fellenberg-Haus, Bern gibt aus seiner Leihbibliothek für Klassenlektüre gebrauchte und neue Hefte der Deutschen- und Bunten Jugendbücherei zu 10 und 20 Rp. ab. Nur solange Vorrat reicht! E. Sch.

Der Schweizerische Bund für Jugendherbergen veröffentlicht das Verzeichnis 1956. Es kann zu Fr. 1.60 in Buchhandlungen, Papeterien, Sportgeschäften und bei den Geschäftsstellen der Schweizer Jugendherbergen bezogen werden. G.

S. Roller: *Tableaux de conjugaison française*. Un volume de 104 pages, format 14,5 x 20,5 cm., broché Fr. 2.50. Edité par le Département de l'Instruction Publique de Genève, 1955. Diffusé par la Librairie Payot, Lausanne. En France, par la Société Française du Livre, 57, Rue de l'Université, Paris 7e.

Cet ouvrage présente, en une brochure facile à consulter, des tableaux complets de conjugaison à l'usage des maîtres et des élèves des degrés primaire et secondaire. Son but est de faciliter aux premiers l'enseignement, aux seconds l'acquisition de notre système verbal.

On y trouve la conjugaison complète de 10 verbes, 93 tableaux condensés permettant de conjuguer tous les verbes non défectifs, la conjugaison de 36 verbes déflectifs, un index alphabétique de 760 verbes classés en raison de leur fréquence et de leurs difficultés, avec renvoi au verbe type et au numéro d'ordre.

L'auteur, professeur à l'Institut des sciences de l'éducation et directeur du Laboratoire de pédagogie expérimentale à Genève, a tenté avec succès de rationaliser l'enseignement de la conjugaison par une méthodologie propre et l'établissement de catégories, de règles et de formes flexionnelles. La méthode de M. Roller, appelée à faire date et autorité, suscite déjà dans les milieux de l'école le plus vif intérêt. Ce petit manuel, qui en est l'instrument, permettra aux pédagogues de l'appliquer à leur propre enseignement et d'en éprouver les mérites.

Etudes pédagogiques 1955. Un volume de 144 pages, broché Fr. 6.50. Librairie Payot, Lausanne.

Sous ce titre est paru, comme chaque année, l'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse publié par M. G. Chevallaz, ancien Directeur de l'Ecole Normale du Canton de Vaud, et réunissant en première partie des articles consacrés à quelques-uns des problèmes pédagogiques de l'heure, dont voici les thèmes:

Une étude de Melle L. Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg, dans laquelle l'auteur présente ses réserves sur «Quelques tendances de la pédagogie contemporaine». M. Meylan, professeur à l'Université de Lausanne, montre ensuite l'apport des écrivains à la connaissance intuitive de l'adolescent en analysant «Deux enfances», celles de Pierre Loti et d'André Chamson. De là, on passe au problème de l'enfant inadapté, l'enfant «méchant» d'autrefois, pages où M. Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs du canton de Vaud, signale les causes et les remèdes de la délinquance juvénile. Puis viennent une enquête de M. le professeur Eberhard sur «Les conditions sociologiques de la fréquentation de l'enseignement secondaire», des remarques très pertinentes sur l'enseignement de l'allemand, par MM. Uhlig et Chatelanat, sur l'enrichissement du vocabulaire par M. Jaquet, enfin sur «Le rôle de la géographie locale dans la culture de l'enfant», par M.R. Uldry.

Après ces études, qui intéresseront tous ceux qui suivent de près ou de loin la tâche des éducateurs, on trouvera en seconde partie le compte-rendu de la Conférence des Chefs de Départements de l'Instruction publique, des chroniques scolaires des cantons romands et de la Suisse alémanique et des analyses d'ouvrages de pédagogie et de psychologie.

Kleiner Dachschaden

Nach den sensationellen Unfällen, die der amerikanische Schriftsteller Ernest Hemingway vor einiger Zeit in Afrika erlitten hatte, ließ er sich, wieder in die zivilisierte Welt zurückgekehrt, medizinisch gründlich untersuchen. Dabei stellten sich einige leichte Kopfverletzungen heraus, die von rasch umlaufenden Gerüchten noch um ein gutes Stück übertrieben wurden. Als nun Hemingway erfuhr, daß in New York bereits die tollsten Geschichten über seinen Geisteszustand umliefern, schickte er an seinen Verleger folgendes Telegramm: «Bitte Öffentlichkeit unterrichten, daß der Teil meines Gehirns, den ich zum Schreiben benötige, nicht betroffen ist!» M.



**Für Normalkost:
Knorr-Aromat**

KNORR-Aromat ist ein Universal-Würzmittel, das Ihre Gerichte verfeinert und zugleich pikanter macht.

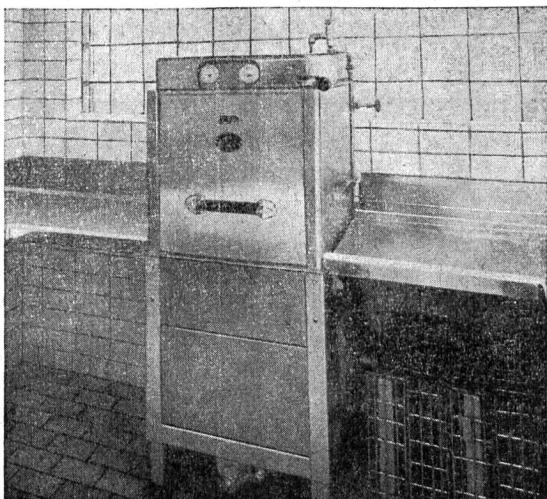
Knorr-AROMAT



**Für salzlose Kost:
Knorr Diät-Aromat**

KNORR Diät-Aromat, ideal für alle, die aus Gründen der Diät auf Kochsalz verzichten müssen. Diät-Aromat: Ein erfolgreicher Helfer der Diätetik!

I. K. S. Nr. 21 646



HOBART GESCHIRRWASCHMASCHINEN
HOBART KÜCHENMASCHINEN
HOBART FLEISCHSCHNEIDEMASCHINEN
HOBART KARTOFFELSCHÄLER
HOBART RAHMBLÄSER

HOBART-MASCHINEN

J. BORNSTEIN A.G. ZURICH
Stockerstrasse 45 Telefon 27 80 99 / 27 88 48

Therma baut einen neuen Kühlenschrank und berücksichtigt die typisch schweizerischen Haushaltgewohnheiten

Interessant ist der komfortable Innenausbau mit der griffbereiten «Fülltür». Butterfach, Eierfach, Flaschenhalter, Gemüseschublade, Fleischfach, Tiefkühlabteil, Innenbeleuchtung. Interessant ist die hohe Leistung des hermetisch gekapselten Therma-Rotationskompressors mit aussenliegendem Stator. Schweizer Fabrikat. Therma-Patent. Sparsamster Stromverbrauch. Interessant ist die Garantie: 5 Jahre. Interessant sind die günstigen Zahlungsbedingungen, zum Beispiel pro Monat ab Fr. 50.—.

Therma

der interessante Schweizer Kühlschrank

Fr. 980.— für das Modell R 12, 120 Liter Inhalt
Fr. 1220.— für das Modell R 18, 180 Liter Inhalt

Therma AG Schwanden GL
Kältebüro Zürich 6/42
Hofwiesenstrasse 141
Telephon 051 / 26 16 06
Büros und Ausstellungen:
Zürich, Beethovenstr. 20
(Claridenhof)
Bern, Monbijoustr. 47
Lausanne,
1, rue Beau-Séjour
Genf, 13, rue Rôtisserie

Vorführung und Verkauf durch Elektro-Fachgeschäfte und
Elektrizitätswerke

